



**Régénérescence
des feuillus
après opération de
chablis et volis**

© Eden 62



DANNES, PAS-DE-CALAIS

Chablis-volis : quand l'homme crée la tempête

Pour fixer les dunes du mont Saint-Frieux, pendant de nombreuses années, la méthode a été de planter des pins. Les paysages du sud de Boulogne-sur-Mer ont ainsi subi de fortes pressions anthropiques qui ont généré des peuplements très denses aux sous-bois très pauvres, un paysage uniforme. Il fallait accélérer le processus naturel de diversification de la forêt : le gestionnaire du site a eu recours à une méthode qui simule une tempête. Les résultats sont là.

La technique de gestion forestière appelée « chablis-volis » a été choisie par Eden 62 pour renforcer l'aspect naturel de la forêt du mont Saint-Frieux. Écologique (sans énergie fossile), elle a également pour but de dynamiser la diversité faunistique et floristique. En effet, malgré une faible biodiversité, quelques espèces rares subsistaient, comme la goodyère rampante, la pyrole à une fleur, le monotrope sucepin ou l'engoulevent d'Europe.

La technique, qui induit un déracinement et une chute des arbres au sol (chablis) ou une mort des arbres par fracture des troncs (volis), a permis :

- d'ouvrir le milieu afin de laisser la lumière se diffuser et ainsi favoriser la

production et le mélange d'essences. Ceci a eu pour conséquence de diversifier la structure verticale et horizontale du peuplement pour accroître la capacité d'accueil vis-à-vis de la faune et de la flore ;

- de mélanger les essences grâce à la création d'un couloir entre feuillus et résineux. L'action du vent et le passage des animaux ont permis de jouer un rôle important d'apports, de transport, d'enfouissement ou de mise à jour des graines favorisant ainsi le transfert et le mélange des espèces de feuillus au sein des résineux ;

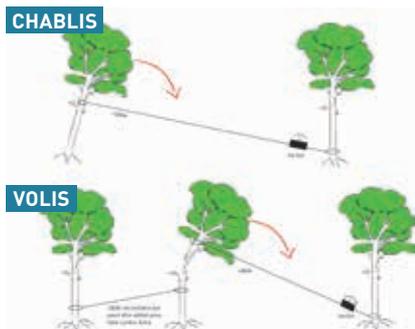
- de diversifier les espèces faunistiques en leur offrant de nouveaux habitats et

une nouvelle source de nourriture grâce à un apport de bois mort.

UNE POLITIQUE RÉSERVÉE AUX ARBRES DE MOINDRE VALEUR ÉCOLOGIQUE

Certains pourraient invoquer le côté trop interventionniste de l'opération ; à notre avis, pas davantage qu'en pâturage domestique puisque cette action n'a d'autre but que de se substituer à un phénomène naturel, du moins de l'accélérer.

Comment provoquer des chablis ou des volis ? Un câble, un tire-fort et, dans certains cas, un câble secondaire, sont



Source : Eden 62

nécessaires. La trouée doit être réalisée sur des secteurs légèrement pentus orientés vers le sud afin que le soleil puisse mieux pénétrer le sol et faciliter ainsi la régénération. De plus, il est préférable d'appliquer cette gestion forestière durant l'hiver afin de perturber le moins possible la faune présente sur le site. Le choix des arbres qui subiront un chablis ou un volis se fait, le plus souvent, en fonction de leur aspect. Les arbres d'intérêt écologique (essences rares, dimensions exceptionnelles, présence de cavités, de crevasses, tor-dus...) seront préservés, alors que les interventions seront pratiquées sur les arbres droits de moindre valeur écologique. Selon la hauteur à laquelle est

placé le treuil sur le tronc, on obtiendra soit un chablis, une chute de l'arbre avec déracinement, soit un volis, une cassure du tronc en deux.

LA GRIVE MUSICIENNE EST REVENUE AU BOUT DE SEPT ANS

Depuis 2001, des suivis floristiques et ornithologiques ont été mis en place pour évaluer l'impact des interventions sur le milieu. Les suivis ornithologiques ont été réalisés selon une méthode adaptée des Indices ponctuels d'abondance. Les relevés indiquent une augmentation du nombre d'espèces ; 13 espèces étaient présentes avant les interventions, 21 sont actuellement recensées, soit une augmentation de 61 % depuis 2001. On constate également que le nombre d'espèces d'oiseaux de la strate arbustive est passé de 2 à l'état initial à 8 après sept ans d'intervention, avec notamment, l'apparition du merle noir et du bouvreuil pivoine dès la première année, du rossignol philomèle, de la fauvette à tête noire après quatre ans et de la grive musicienne après sept ans. Le nombre d'espèces cavicoles a lui aussi augmenté, atteignant son maximum après cinq ans.

La guilda des pics s'avère assez complète. Il est cependant impossible de mesurer réellement la répercussion sur cette population à travers ce suivi, leur territoire dépassant largement la zone étudiée. Enfin, le résultat est également paysager : à une forêt de pins alignés, nous proposons une futaie irrégulière avec des essences variées, à tous les étages. À présent, il semble que l'homme concède à cet espace la nature qu'il n'aurait jamais dû perdre. Nous considérons que l'emploi de cette méthode n'est rien d'autre qu'un catalyseur. •

Céline Vidal, Eden 62
celine.vidal@eden62.fr



À L'ORIGINE, UN JUMELAGE

C'est grâce au programme du jumelage développé par Eurosité et le Conservatoire du littoral dans les années 1980, qu'Eden 62 (à l'époque l'ENR) prit connaissance de la technique « chablis, volis ». Tout a commencé au Platier d'Oye. En effet, cette RNN étant jumelée avec le site naturel néerlandais Het Zwanenwater, de nombreuses rencontres ont lieu, à l'occasion d'ateliers. De ces échanges sont nés les premiers plans de gestion, jusqu'alors méconnus. Le premier réalisé fut celui du mont Saint-Frieux, par un bureau d'études néerlandais. Il mit en contact l'association Landschap Noord-Holland et Eden 62. Face aux résultats concluants obtenus aux Pays-Bas, Eden 62 décida alors de l'appliquer sur des parcelles des dunes du mont Saint-Frieux à l'état de futaies régulières de pins. Ainsi, depuis 1989, chaque année, au mois de février, un chantier de bénévoles de l'association hollandaise est organisé pour appliquer cette technique.



L'AVIS DE



Bruno Dermaux
ONF

Lorsque le choix est fait de mettre en œuvre une gestion « interventionniste » pour garantir ou rétablir la fonctionnalité d'un habitat et préserver la biodiversité qu'il abrite, c'est que les facteurs naturels ou anthropiques qui conditionnent l'existence de cet habitat ne s'expriment plus. Ainsi, l'abandon du pâturage sur pelouses calcaires justifie les travaux de débroussaillage de même que le comblement de fossés peut pérenniser une zone humide. Ce principe est appliqué par l'ONF pour la gestion des réserves biologiques domaniales dirigées. En forêt, le chablis est un arbre brisé ou déraciné par suite d'un accident climatique (vent le plus souvent, mais aussi neige ou givre). Ces perturbations naturelles peuvent se produire à tout moment, avec parfois des effets particulièrement destructeurs, et font brusquement passer l'arbre sain au statut d'arbre mort. Et la longue phase de sénescence des arbres qui au cours de leur lente dégradation naturelle offre une succession de niches écologiques à de nombreuses espèces spécialisées, se trouve réduite au seul stade ultime de la décomposition. L'ONF a fait le choix d'une autre stratégie. Pour augmenter les niches écologiques liées au bois mort, il préfère conserver des arbres secs ou présentant des cavités, maintenir des îlots de « vieux bois » et mettre progressivement en place un réseau de réserves biologiques intégrales qui rassemble différents habitats forestiers évoluant naturellement et où la phase de sénescence des arbres, habituellement tronquée par l'exploitation, se déroule entièrement.